

## Déclaration préalable au CDEN du mardi 11 juin 2019

Les mouvements sociaux et les mobilisations des personnels et des retraité-es ont contraint le gouvernement à faire des annonces et à concéder quelques mesures qui demandent à être concrétisées : ré indexation des pensions de moins de 2 000 euros sur l'inflation, baisse des effectifs dans nombre de classes du primaire, annonce de la fin des fermetures d'écoles et d'hôpitaux, plus de fonctionnaires « sur le terrain »... Des grandes questions posées par les mouvements sociaux actuels ne trouvent pas de réponses fortes notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat, le rétablissement de l'ISF, une transition écologique juste socialement... Le mouvement des Gilets jaunes se poursuit de manière hétérogène même si par endroits des jonctions se font entre ce mouvement social et des cortèges syndicaux. Le gouvernement a confirmé son orientation libérale et les transformations en cours dont celles concernant la Fonction publique et la baisse de la dépense publique qui permettent, a contrario des annonces faites, des suppressions d'emplois et des possibilités d'externalisation de missions et de services publics. Il répond aux questions fiscales par la baisse des impôts sans mettre à contribution les plus riches et sans toucher aux dispositifs d'allègements des cotisations favorables aux grandes entreprises. Ceci est contradictoire avec la demande de plus et mieux de services publics sur tout le territoire exprimée par les usagers. Et d'autres mesures inquiètent la FSU : nouvel acte de décentralisation, réorganisation de l'administration avec plus de pouvoir et de responsabilités aux préfets de département, développement de « France services »... La volonté de remettre plus de fonctionnaires « sur le terrain » est par ailleurs conditionnée à des fermetures de postes dans les administrations centrales. La FSU est opposée à de telles réorganisations qui se traduiraient par une aggravation des inégalités sociales et territoriales et par une dégradation des services publics. Les mesures structurelles permettant la prise en compte de l'urgence climatique ont été repoussées ou différées. Or, les mesures nécessaires sont déjà bien connues en matière de mobilité, de logement, d'énergie, d'agriculture... L'absence de propositions concrètes témoigne d'un renoncement du gouvernement à une politique volontariste à la hauteur du défi climatique alors que des choix politiques comme la mise à mal du transport par rail contredisent les postures écologiques de ce gouvernement.

Cette année, alors qu'en province les manifestations du 1<sup>er</sup> mai, qui ont été massives, se sont globalement bien déroulées, ce ne fut pas le cas à Paris où le cortège syndical a été empêché de défiler. Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette gestion violente du maintien de l'ordre. La FSU s'est adressée au chef du gouvernement pour lui faire part de son indignation sur la manière dont s'est déroulée cette manifestation. Elle met en garde le gouvernement contre une stratégie du maintien de l'ordre qui induit l'escalade de la violence et qui au final dissuade de manifester. Elle exige que le gouvernement apporte toutes les explications sur les faits qui se sont produits et qui de fait ont remis en cause le droit à manifester. Le gouvernement doit s'engager à garantir et à respecter réellement le droit à manifester en toute sécurité dans le pays. La FSU dénonce une nouvelle fois les violences policières lors des manifestations qui ont pour conséquences de provoquer tensions et affrontements.

## Fonction publique

Avec l'ensemble des fédérations de la Fonction publique, la FSU a mobilisé le 9 mai dernier contre le projet de loi dit de transformation de la Fonction publique actuellement en discussion au Parlement. La FSU continue de s'opposer à la création d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui risque de diluer et amoindrir la capacité d'alerte et d'intervention dans des domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire. De même, avec le recours au recrutement accru à tous les niveaux de contractuel-les, la précarité sera encore aggravée particulièrement avec des contrats de mission à durée déterminée pouvant être rompus à tout moment. C'est l'égalité d'accès aux emplois publics et la garantie de neutralité et d'indépendance de l'agent public qui sont menacées. Cela battrait en brèche la garantie d'agent-es au service de l'intérêt général, gage de la qualité des services rendus au public. Ce serait de fait le passage d'une Fonction publique de carrière à une Fonction publique d'emploi. Une indemnité à la fin des CDD de moins de 12 mois serait créée. Elle pourrait constituer une compensation pour les personnels les plus précaires, mais cela ne doit en aucun cas institutionnaliser la précarité. Le gouvernement présente cela comme une mesure dissuasive contre le recours abusif aux contrats courts, ce que la FSU réfute en l'absence de tout autre mesure visant à mettre en place un plan de titularisation. Pour autant, la FSU continue de revendiquer un plan de titularisation et l'arrêt du recrutement de non titulaires. La commission de déontologie et la haute autorité de transparence de la vie publique (HATVP) seraient fusionnées, ce qui affaiblirait le contrôle déontologique des fonctionnaires.

La remise en cause des accords sur le temps de travail dans la Fonction publique territoriale est inacceptable. Dans la même logique, il est possible que la majorité affirme le principe d'un temps de travail de 1607 heures annuelles dans la Fonction publique de l'État, ouvrant la voie à la remise en cause des organisations de travail spécifiques et des statuts particuliers. La FSU dénonce cette approche stigmatisante pour les agent-es et déconnectée des réalités des métiers.

A l'approche du rendez-vous salarial, la FSU réaffirme ses revendications pour toutes et tous les agent-es : augmentation de la valeur du point d'indice afin d'améliorer leur pouvoir d'achat, suppression du jour de carence... Si le Président a reconnu la nécessité de revaloriser le salaire des enseignant-es, la FSU demande l'ouverture immédiate de discussion dans l'Education nationale et considère que cette nécessaire revalorisation concerne toutes et tous les agent-es public-ques. Elle rappelle son opposition aux 120 000 nouvelles suppressions de postes annoncées et s'opposera à tout redéploiement.

La FSU poursuit son engagement dans la Convergence nationale des services publics en participant à la construction d'initiatives locales et nationales afin de créer les conditions d'un grand débat public autour de la fonction publique et des services publics mais aussi sur les privatisations de certains biens publics tels ADP ou les barrages hydro-électriques.

## Service National Universel

12 départements (dont le nôtre...) expérimenteront le SNU en juin avec des jeunes volontaires. La période d'internat sera déclarée en séjour de vacances, ce qui permet de recruter les encadrants en contrat d'engagement éducatif, c'est-à-dire de déroger au code du travail. La FSU, opposée au SNU dans sa phase obligatoire, condamne également le recours au CEE.

La proposition de loi portant sur l'Aide Sociale à l'Enfance, présentée le 6 mai à l'Assemblée nationale, concernant les jeunes majeur-e-s en besoin d'aide et d'accompagnement social et éducatif, est empreinte de reculs inacceptables sous prétexte de contraintes budgétaires. En effet, par un amendement de dernière minute le gouvernement exclut du nouveau dispositif un nombre considérable de jeunes, en les empêchant de bénéficier d'une prise en charge à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) après leurs 18 ans. Plutôt que de garantir les droits protecteurs de ces jeunes, cet amendement, en mettant fin aux Accueils Provisoires Jeunes Majeur-e-s va aggraver leur situation et annihiler toutes possibilités de bénéficier d'un accompagnement réel et sécurisant. Encore une fois l'État choisit le moins-disant social plutôt que d'investir dans l'avenir de la jeunesse. La FSU exige au contraire le renforcement et la prorogation du dispositif des APJM, quelles que soient les raisons et la durée de leur placement, antérieurs à leur majorité, et la prise en charge des MIE au même titre que tout-e mineur-e. Pour la FSU, le droit des enfants et des jeunes n'est pas une marchandise.

## **Education**

La FSU reste fortement opposée à la politique éducative que poursuivent les ministères de l'Éducation, de l'Agriculture et de l'Écologie. Derrière l'affichage d'ambitions de justice sociale, ce sont essentiellement des mesures inégalitaires et des restrictions budgétaires qui sont engagées. Le ministère reste sourd à l'avis des organisations syndicales représentatives des personnels comme à l'expertise des personnels et à l'opinion de la communauté éducative. Des annonces, qui sont à mettre au crédit des mobilisations, affirment des moyens pour l'enseignement primaire ou des améliorations des rémunérations pour les enseignants. Néanmoins, elles ne satisfont pas la FSU qui doute qu'elles puissent être engagées si le gouvernement maintient sa politique budgétaire de réduction des moyens de la Fonction publique. Elle demande donc que ces mesures soient mises en œuvre par des engagements concrets. Les financements ne permettront ni d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement sur tout le territoire, ni de réduire les inégalités. Dans le premier degré, les dotations, réservées pour une bonne part aux dédoublements, et l'annonce non garantie sur les effectifs, ne permettront pas d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement sur tout le territoire. La campagne de communication des résultats des évaluations CP et CE1 dévoile le projet de Blanquer qui vise à contrôler les pratiques et les méthodes des enseignant-es. Dans le second degré, les conditions d'encadrement des élèves vont se dégrader du fait de la combinaison de la hausse démographique au niveau national et des suppressions de postes dans un contexte déjà compliqué par la réforme des lycées. La FSU s'opposera à tout redéploiement.

La FSU exige le maintien d'une politique éducative, sociale et de santé en faveur des élèves sous la gouvernance et la responsabilité pleine et entière du ministère de l'Éducation nationale. Elle s'opposera au retour d'un pôle ou service de santé. L'équipe pédagogique et éducative est l'équipe pluri-professionnelle en charge de la santé des élèves au service de leur réussite scolaire.

La répression trouve une déclinaison particulière dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Les interventions hiérarchiques se multiplient qui outrepassent les obligations légales pour faire pression sur les agent-es et interdire leur expression publique : menaces, intimidations en tout genre, voire sanctions. La FSU exige que les droits des agent-es, garantis par la loi, soient strictement respectés. Malgré cette répression, les mobilisations existent. Si elles sont pour l'instant inégales sur le territoire, elles traduisent le rejet de la politique éducative.

Il est nécessaire de changer de cap en la matière, de demander l'abandon du projet de loi Blanquer, des réformes des lycées et du baccalauréat et d'exiger l'ouverture de négociations pour des services publics à la hauteur des besoins.

Avec une large intersyndicale soutenue par des associations, les syndicats du second degré de la FSU appellent les enseignants du second degré à la grève le 17 juin, jour de surveillance de la première épreuve du bac 2019. Cette modalité d'action, exceptionnelle pour des professeurs attachés à la réussite de leurs élèves et à l'existence de diplômes nationaux, montre bien la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Education. Le ministre de l'Éducation nationale porte la totale responsabilité de cette grève et des conséquences qui pourraient en résulter : il n'a ni renoncé ni même infléchi ses projets de réforme du lycée et du baccalauréat, largement contestés depuis deux ans, qui entérinent un lycée inégalitaire, assignant à résidence dans un choix de spécialités restreint des élèves enfermés dans leur territoire et leur origine sociale.

Au contraire, à marche forcée, le Ministre, faisant totalement fi du dialogue social, méprisant les représentants des personnels et les instances, déroule son projet d'École, communique à tout va, s'auto glorifiant pour mieux masquer les faiblesses voire les défaillances de notre système éducatif, ses inégalités persistantes voire croissantes, ses personnels de plus en plus précarisés, insuffisamment formés, souvent désarmés pour ne pas dire en souffrance dans l'exercice de leur métier face à des élèves aux difficultés de plus en plus grandes et de natures diverses, face aux incivilités, confrontés aussi à des pressions hiérarchiques, à un management inapproprié...

Notre pays va mal, notre École va mal, nos collègues vont mal... Combien de temps encore le Président et le ministre feront-ils semblant de ne rien voir et refuseront-ils d'entendre la colère et les revendications des personnels ? Comment peut-on construire un projet d'École sans l'avis, l'aval, l'adhésion et l'implication des enseignants ?

Dans notre département –comme certainement dans beaucoup d'autres...-, nos collègues se disent très inquiets de cette évolution libérale de notre système éducatif, les injonctions et l'évaluation permanentes, les réformes en cours, les dispositifs qui fleurissent tous les jours, les PIAL, l'école inclusive, les cités éducatives, la remise en cause de l'éducation prioritaire,..., qui dénaturent nos métiers, génèrent beaucoup de stress et de défiance, dans un climat scolaire de plus en plus tendu, pesant, loin de la soi-disant volonté d'amélioration de la « qualité de vie au travail » des personnels, de l'indispensable sérénité, de la nécessaire amélioration des conditions d'études et d'apprentissages de nos élèves...